الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Culture.
Direction nationale du projet
Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial
et utilisation durable des services
Ecosystémiques dans les parcs culturels en Algérie .
AwardID-00061754 projetcID00078496
N°: . . ..../DNP-UGP-BIODIV./MC/.....

وزارة الثقافـــة
المديرية الوطنية للمشروع.
المحافظة على التنوع البيولوجي ذو الأهمية العالمية
والاستعمال المستدام لخدمات
الأنظمة البيئية في الحظائر الثقافية بالجزائر.
AWARDID00061754 - PROJETCID 00078496
رقم: ..... /م.و.م –و.م.ت.م-التنوع البيولوجي. /و.ث/.....

AVIS A CONSULTATION NATIONALE
N° 05/2017

SERVICES D'APPUI – CONSEIL : TOURISME DURABLE

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie, la Direction Nationale du Projet (DNP) lance un avis à consultation pour recrutement d'expert dans les domaines de compétences ci-dessous désignés :

1.Consultation : services d'appui-conseil: Tourisme durable

2.Durée de la consultation: Expert tourisme durable, 120 h/j, pendant une durée de 9 mois (avril - décembre 2017).

3.Contexte

La présente consultation intervient pendant la mise en œuvre du projet Parcs Culturels Algériens (PPCA), qui constitue la deuxième phase du projet Tassili Ahaggar (documentation consultable à l'adresse: http://www.thegef.org/gef/project_detail?projID=3952).

Dans le cadre des activités du PPCA, un plan d'action stratégique pour le développement du tourisme national dans la région du Tassili n'Ajjer - Ahaggar a été récemment élaboré. [1]

Un atelier d'information a été ténu pendant le mois de novembre 2016 à Tazrouk (PC de l'Ahaggar), afin de présenter aux opérateurs touristiques et aux autres parties concernées, le plan d'action stratégique, notamment les principales options pour la promotion du tourisme national dans la région. [2]

[1] Stratégie de base pour le développement du tourisme national dans la région des Parcs culturels "Tassili- Ahaggar". 1. Rapport d'Analyse 2. Rapport Stratégique. PPCA, 2016.

[2] Compte rendu de l'atelier portant "Stratégie de base pour le développement d'un tourisme national dans les parcs culturels de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer" Tazrouk -Tamanrasset du 28 au 30 octobre 2016.

Conformément au plan d'action stratégique, une première série d'actions pilotes ont été identifiées et affinées selon le recommandations de l'atelier de Tazrouok, notamment la création des deux nouveaux circuits touristiques : [3, 4]

(i) le circuit "Villages & Jardins de l'Ahaggar", reliant 9 villages du PC de l'Ahaggar,

(ii) le circuit « Patrimoines de Tihodaine", reliant 4 villages du PC du Tassili n'Ajjer.

Les deux initiatives pilotes visent à l'intégration des populations des villages dans les activités écotouristiques, suivant un modèle qui se base sur d'hébergement des touristes chez les habitants, la valorisation des produits agricoles et artisanaux et l'interprétation du patrimoine écoculturel local.

4.Objectif de la consultation

Appui - conseil en matière de tourisme durable des Offices des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, accompagnant la mise en œuvre du plan d'action stratégique pour le développement du tourisme national dans la région et le démarrage effectif des activités pilotes identifiées,.

5.Tâches et Responsabilités

Sous la supervision de l'UGC et des UGLs, et avec le concours du personnel des Offices des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, les prestations suivantes seront fournies :

Préparation nouveaux circuits

Recensement exhaustif des capacités d'accueil de l'ensemble des villages et des hameaux visés par les nouveaux circuits pilotes et élaboration d'un model-type d'aménagement "Hébergement chez l'habitant", pouvant recevoir des touristes nationaux et étrangers, y compris l'aménagement intégré et l'équipement des sites devant être retenus à titre pilote

- Inventaire détaillé des villages et des hameaux, évaluant leur potentiel en terme de valorisation touristique, notamment en matière de (i) sites archéologiques et rupestres, patrimoine immatériel, (ii) filières agricoles et produits de terroir, (iii) artisanat, en particulier techniques liés au cuir et autres matières premières.

- Sur la base de critères d'éligibilité préalablement établis, et documentant leur application transparente, identifier les candidats potentiels pour participer aux différents modules du programme de développement des deux circuits pilotes, notamment :
  - module 1 : hébergement chez l'habitant et accueil des touristes
  - module 2 : interprétation du patrimoine écoculturel et guidage des visiteurs
  - module 3 : production et labellisation des produits de terroir

[3] Projet écotouristique :« Villages & Jardins de l'Ahaggar ». DNP/PPCA, 2016.

[4] Projet écotouristique :« « Patrimoines de Tihodaine" ». DNP/PPCA, 2016.

- module 4 : modernisation filière artisanale cuir, Alfa , bijouterie,... etc

- Analyse des besoins afin de renforcer la capacité des participants identifiés en matière de (i) hébergement et d'accueil du public ; (ii) interprétation et guidage ; (iii) techniques de conditionnement, conservation et labellisation des produits de terroir; (iv) design des produits artisanaux et techniques de tannerie et de décoration modernes.

- Elaboration d'un programme de formation, précisant pour chaque module précédemment cité, les objectifs, les éléments théoriques et pratiques, les méthodes pédagogiques, le volume horaire et les méthodes d'évaluation, ainsi que les cahiers de charges pour la contractualisation des activités à sous-traiter et un calendrier et budget prévisionnels.

- Guider la mise en œuvre du programme de formation, selon les modalités agrées avec la Direction National du projet, intervenant en tant que formateur selon les exigences et assurant la coordination globale du programme et des contributions des autres formateurs :

  Principaux éléments à considérer :

  - identification des autres formateurs à engager pour la formation ;
  - préparation d'un recueil d'informations de base à l'intention des participants ;
  - encadrement et réalisation des modules de formation ;
  - évaluation formelle des différents modules avec le concours des participants ;
  - élaboration d'un manuel de formation synthétique.

- Sur la base des travaux d'inventaire, d'analyse des besoins, et d'évaluation globale des capacités, établir un programme d'actions pilotes pour accompagner la mise en œuvre des deux (02) circuits touristiques - finançables par le PPCA et/ou dans le cadre des interventions multisectorielles en matière d'écodéveloppement, cofinancés par le gouvernement y compris le sponsoring par les opérateurs économiques.

Promotion circuits existants

- Organiser et guider un voyage d'étude à l'intention des agences opérant dans les PCs du Tassili n'Ajjer – Ahaggar, afin de se familiariser avec des produits touristiques visant une clientèle nationale , notamment les structures d'hébergement adaptés et de qualité, les différents services y associés, la valorisation de l'artisanat, etc.

- En collaboration avec une ou plusieurs agences de la région, identifier les circuits déjà existants à l'échelle des deux parcs culturels, potentiellement adaptables à un public national de niche, p.ex. randonneurs, passionnés de la nature et du désert, birdwatchers, sportifs etc.

- Ateliers de réflexion, impliquant les agences de la région et des autres opérateurs visant une clientèle nationale de niche, pour évaluer la faisabilité de réactiver des circuits existants dans les PCs, les adaptant au profil et aux exigences du public national.

6.Produits attendus

Mois 1 : programme et calendrier indicatif des travaux.

Mois 2 : inventaire, évaluation et descriptif détaillé des deux circuits touristiques proposés.

Mois 3 : identification des participants, évaluation des besoins et programme de formation.

Mois 5 : rapport final programme de formation, y compris manuel de formation synthétique

Mois 7 : programme d'actions pilotes et mise en œuvre des nouveaux circuits

Mois 8 : rapport – bilan, voyage d'étude pour les agences opérant dans les PCs

Mois 9 : actes de l'atelier sur la réactivation des circuits touristiques existants.

7.Critères de Sélection

- Titulaire d'un diplôme de niveau universitaire dans le domaine du tourisme ou discipline connexe.
- Expérience professionnelle d'au moins 05 ans en matière de développement du tourisme durable, notamment dans la région Saharienne.
- Disponibilité à se déplacer à l'intérieur des parcs culturels et à travailler sur le terrain souvent dans des conditions difficiles.
- Excellentes capacités de communication et de travail en équipe.
- Maîtrise de la langue française.

8. Dossier de candidature:

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un Curriculum Vitae actualisé ;
- ✓ Une photocopie des diplômes et attestations de travail ;
- ✓ Une photocopie de la carte d'identité.

Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé à l'adresse ci-après :

Direction nationale du projet parcs culturels algériens, *villa n° : 37 Lotissement SAIDOUN Mohamed Kouba Alger.* E-mail : parcsculturelsalgeriens@gmail.com

Date de clôture des dossiers **15 jours** ouvrables à compter de la **première** date de parution du présent avis d'appel sur les sites web du :

- Ministère de la Culture et du site web (www.m-culture.gov.dz) ;
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (www.mesrs.dz);
- Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche (http://www.minagri.dz);
- Direction général des forêts (http://www.dgf.gov.dz) ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (www.dz.undp.org);
- Projet des parcs culturels algériens (www.ppca.dz)

Les candidats seront présélectionnés sur dossier et invités pour un entretien avec un jury.
NB : Seuls les candidats retenus seront appelés.
NB : Les dossiers non sélectionnés ne seront pas retournés aux candidats.

Le Directeur national du projet.